

organisme de formation de l'ESS, vous propose

La réglementation des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier le régime juridique applicable aux entreprises de travail temporaire d'insertion prévu par le Code du travail et les accords collectifs
- Sécuriser la relation contractuelle entretenue avec le salarié intérimaire,
- Identifier et prévenir les risques de responsabilité
- Contribuer, par la connaissance des règles juridiques, au développement de la structure
- Favoriser la collaboration entre les entreprises de travail temporaire d'insertion et les autres SIAE pour construire un parcours d'insertion de qualité

DESCRIPTION / CONTENU

Première partie : Entreprise de travail temporaire d'insertion et champ de l'insertion par l'activité économique

1. Définition de l'insertion par l'activité économique (IAE)
2. Définition d'une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)

Deuxième partie : Conditions d'exercice des activités et financement

1. Convention conclue avec l'Etat
2. Aides de l'Etat
3. Eligibilité des publics
4. Durée des parcours

Troisième partie : Contrat de mise à disposition

1. Cas de recours
2. Renouvellement et délai de carence
3. Recours interdits
4. Mentions du contrat
5. Responsabilité

Quatrième partie : Contrat de travail

1. Formation du contrat

organisme de formation de l'ESS, vous propose

2. Rémunération des intérimaires
3. Durée du contrat
4. Durée du travail

Cinquième partie : Discipline

1. Règlement intérieur
2. Procédure disciplinaire

Sixième partie : responsabilité pénale

1. Règles générales de la responsabilité pénale de l'employeur
2. Santé et sécurité : enjeu de la responsabilité
3. Dialogue social : enjeu de la responsabilité

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, aide à l'utilisation des outils juridiques
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des apprenant(e)s

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Cas pratiques en lien avec l'environnement professionnel des stagiaires
- Remise de documents de référence

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation des compétences acquises est effectuée par la résolution d'un cas pratique.

DUREE

14 heures

PUBLIC

Administrateurs(rices), dirigeant(e)s, salarié(e)s et bénévoles des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

PRE-REQUIS

organisme de formation de l'ESS, vous propose

Pas de prérequis.

MODALITES D'ORGANISATION

Les dates et le format (en présentiel à distance via l'outil Zoom) sont à votre disposition sur [notre catalogue en ligne](#).

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les formateurs intervenant pour Coorace sont des spécialistes de leurs domaines et des spécificités de l'insertion par l'activité économique, afin de répondre le mieux possible aux problématiques que vous rencontrez.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation se fait par bulletin d'inscription pour les formations en INTER. Vous pouvez adresser toute question à ce sujet à Anna Benavente (07 49 73 83 25 - anna.benavente@coorace.org)

Pour les formations en INTRA, merci de contacter Violaine Caplan (06 78 42 82 64 – [violaine Caplan@coorace.org](mailto:violaine.Caplan@coorace.org))

ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap (handicap@cooraceformationconseil.org)